



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est**

Lyon, le 2 janvier 2024

*Secrétariat Général
Pôle ressources humaines*

Arrêté n° 2023 - 087

**portant ouverture du concours professionnel pour le recrutement de chef.fe
d'équipe d'exploitation principal.e des travaux publics de l'État**

SESSION 2024

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État,

Vu le décret 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières,

Vu l'arrêté du 26 février 2019 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de chef.fe d'équipe d'exploitation principal.e des travaux publics de l'État,

Arrête

Article 1er : Un concours professionnel pour le recrutement de chef.fe d'équipe d'exploitation principal.e des travaux publics de l'État est ouvert au titre de l'année 2024.

Article 2 : Le nombre de postes offerts au concours professionnel fera l'objet d'une décision complémentaire.

Article 3 : La date des épreuves écrites est fixée au jeudi 28 mars 2024.

La date de clôture des inscriptions au concours est fixée au 16 février 2024.

Les candidats admissibles seront convoqués aux épreuves orales qui se dérouleront à Clermont-Ferrand du 27 au 30 mai 2024.

Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69443 LYON Cedex 3 - Tél. : 04 69 16 62 00

<https://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/>

Article 4: L'organisation du concours est confiée au directeur du Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Mâcon

Article 5: Le secrétaire général de la DIR Centre-Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La directrice interdépartementale des routes Centre-Est

Véronique MAYOUSSE